

Le conseil municipal et moi-même sommes heureux de vous prévenir de la mise en service de la fibre optique à Sainte Sabine Sur Longève.

L'organisation d'une réunion publique aurait dû être présentée, mais la crise sanitaire nous en empêche. C'est pour cela que nous vous présentons, un dossier explicatif de l'arrivée de la fibre.

Vous trouverez dans le dossier, toutes les explications pour raccorder votre logement, ainsi qu'une très importante note explicative concernant le guide de l'élagage. Celle-ci vous avertis sur la nécessité de bien entretenir vos arbres ou tout autres objets de nature à casser la ligne de la fibre. Vous en serez les responsables !!!

La Fibre et l'AdsIn'est absolument pas obligatoire, chaque foyer a le choix de choisir sa connexion ou non et l'opérateur de son choix. Chaque foyer est différent, chaque connexion est unique.

Toutefois, je tiens à vous rappeler que des démarcheurs seront surement présents dans la commune ou par téléphone ou par mail. Je vous recommande la plus grande prudence face au démarchage au domicile. Ne faîtes pas rentrer dans votre domicile n'importe qui et renseignez-vous auprès des pouvoirs publiques comme la gendarmerie si vous avez un doute.

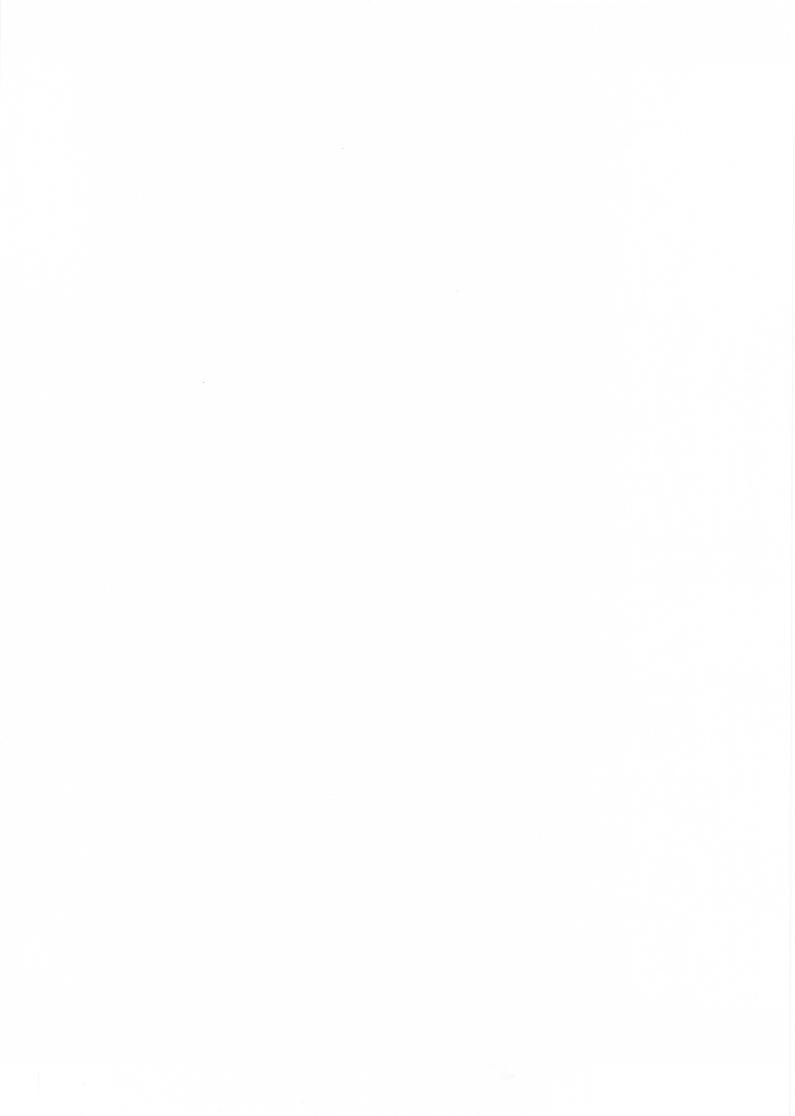
Cette technologie permet une connexion plus rapide, plus sure que l'adsl.

Toutes les explications et les documents sont consultables et téléchargeables sur le site internet :

www.lafibrearrivechezvous.fr

Bonne connexion à tous.

Le conseil municipal et le maire adjoint Mikael FOUCHARD





Avec la participation financière d







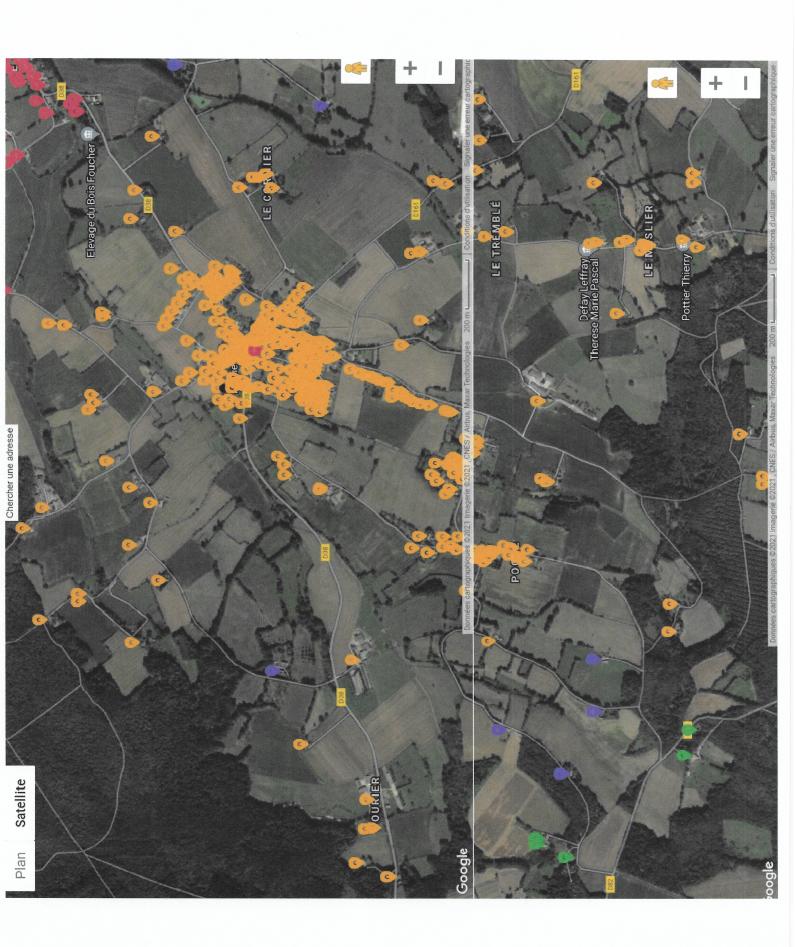






Sartel THD, filiale de





Comprendre les pastilles :



Pastille verte:

L'adresse est éligible à la fibre optique !

Un identifiant immeuble vous est communiqué sur notre interface d'éligibilité. Notez-le précieusement, il pourra vous être demandé par l'opérateur lors de votre commande.

Contactez le(s) opérateur(s) de votre choix parmi ceux commercialisant des abonnements sur notre réseau. Retrouvez la liste complète ici. L'opérateur que vous choisirez vous orientera dans vos démarches de raccordement,



Pastille orange:

L'adresse sera très bientôt éligible!

La fibre optique est près de chez vous. La date de votre éligibilité sera indiquée en cliquant sur la pastille et un formulaire vous propose d'être informé lorsque vous serez éligible.

La réglementation impose que cette pastille reste à cet état pendant 3 mois.



Pastille rose:

L'adresse sera prochainement éligible!

Précisément, vous êtes sur une zone où une commande de raccordement à la demande est en cours afin de rendre éligible votre adresse. Vous devez attendre, le raccordement est en cours.

Si vous souhaitez être averti une fois que votre adresse sera éligible, vous pouvez vous rendre sur votre adresse sur notre **interface** d'éligibilité et remplir le formulaire proposé.



Pastille violette:

Vous pouvez rendre cette adresse éligible!

Pour cela, munissez-vous de votre identifiant immeuble à récupérer sur notre **interface d'éligibilité** en recherchant votre adresse. Contactez ensuite l'opérateur de votre choix parmi ceux qui commercialisent des services sur le réseau (retrouvez la liste **ici**). L'opérateur choisi vous informera des délais supplémentaires à prévoir pour le déploiement du réseau à votre adresse. En effet, pour des raisons géographiques, des aménagements sont à prévoir.



Pastille grise :

L'adresse est temporairement inéligible!

Des travaux supplémentaires doivent être réalisés ou des autorisations doivent être obtenues. Nous vous invitons à revenir ultérieurement sur notre outil pour effectuer un nouveau test.



Pastille rouge:

L'adresse n'est pas encore éligible !

Les travaux de déploiement sont en cours. Vous pouvez remplir le formulaire proposé sur notre **interface d'éligibilité** pour être averti par mail lors du changement de statut de votre adresse.

Vous pouvez aussi consulter le calendrier de déploiement disponible sur cette carte.

Petit guide pratique

RACCORDEMENT FIBRE OPTIQUE

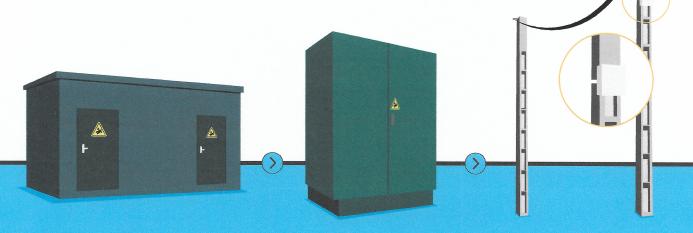


Raccorder son domicile, c'est connecter le point de branchement du réseau situé sur la voie publique au point de branchement de votre logement.

Les délais de raccordement sont variables selon le type raccordement (aérien, souterrain, immeuble) qu'il faudra effectué.

Ces travaux peuvent prendre plusieurs mois selon les besoins : conventionnement, autorisations administratives, besoin de matériels spécifiques, etc.

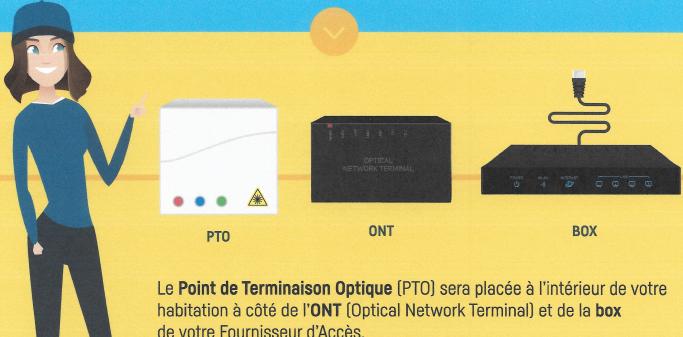
Comment la fibre optique arrive jusqu'à chez vous ?



Nœud de Raccordement Optique (NRO)

Point de Mutalisation (PM) ou armoire de rue

Point de Branchement (PBO) sur les poteaux ariens, en souterrain ou en immeuble



de votre Fournisseur d'Accès.



Comment se déroule l'installation de la Fibre à mon domicile ?



POUR UN LOGEMENT INDIVIDUEL

La prise optique (PTO) sera reliée au point de branchement (PBO) situé en domaine public (généralement dans la rue) proche de votre logement. Le câble, de 5 mm de diamètre environ, empruntera le même passage que le câble cuivre du réseau téléphonique existant actuellement

Chaque domicile est différent, les configurations et les raccordements aussi. Autant que possible, les techniciens vont suivre le chemin du réseau téléphonique pour tirer la fibre dans la maison. Mais, au besoin, ils peuvent percer des murs et faire cheminer le câble optique le long des plinthes ou bien des embrasures de porte.

Raccorder mon appartement

Comment se déroule l'installation de la fibre optique dans une maison ?

Pour raccorder votre maison, vous devez:



En moyenne, de la contractualisation avec l'opérateur jusqu'à la fin de votre raccordement, vous devez compter entre 16 et 26 jours ouvrés (ces délais peuvent varier si des travaux sont à prévoir).

- la notion d'éligibilité ne suppose pas que l'intégralité de la liste des opérateurs est disponible à l'adresse concernée ll est possible que certains opérateurs n'aient pas encore ouvert leurs services sur votre secteur. Si la pastille es verte ou violette lors de votre test **ici**, au moins un opérateur de la liste ci-dessous saura répondre à votre demande Contactez-le pour plus d'informations.
- Le rythme d'arrivée des opérateurs partenaires sur un territoire est indépendant de la volonté de Sartel THD.











.nordnet.















Les avantages

+ VITE

Téléchargez 200 photos en 8 secondes (500 Mbit/s) au lieu de 4 minutes avec une connexion ADSL (15 Mbit/s).

Des débits de 100 Mbit/s, 200 Mbit/s voire plus de 1 Gbit/s selon les abonnements (contre moins de 30 Mbit/s pour l'ADSL)!

+ STABLE

Jouer en ligne avec des temps de réponse quasiinstantanés!

Un débit optimal pour recevoir ou envoyer des données, quel que soit l'éloignement de votre logement du Nœud de Raccordement Optique (local vers lequel convergent les lignes des abonnés d'un même quartier ou d'une même ville).

TOUS ENSEMBLE

Télétravaillez en toute sérénité, même quand le reste de la famille navigue sur les réseaux sociaux, regarde de la VOD ou joue en réseau.

Tous les appareils peuvent être utilisés de manière simultanée.

A LA POINTE

Profitez d'une qualité de son et d'image exceptionnelle sur votre télévision, lors de vos visioconférences et contrôlez vos équipements intelligents à distance!

Un accès aux toutes dernières technologies et objets connectés, qui requièrent toujours plus de débit.

QUI EST LE PLUS RAPIDE ?

FIBRE OPTIQUE

ADSL



CONTRE



TELECHARGER UN FILM



6 minutes

1 heure

TRANSFERER 100 PHOTOS



28 secondes

5 minutes

TELECHARGER UN ALBUM DE MUSIQUE



4 secondes

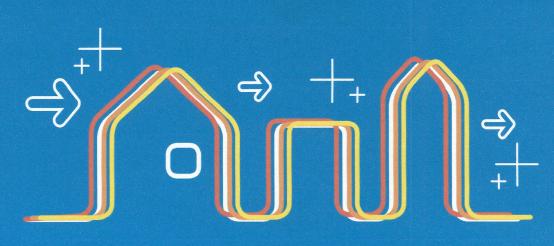
48 secondes

TEMPS DE REACTION SUR UN JEU EN LIGNE



2 millisecondes

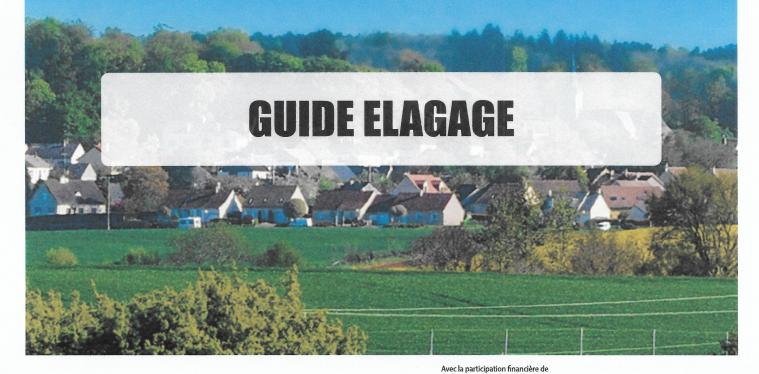
30 millisecondes



LA FIBRE ARRIVE CHEZ VOUS!







0 800 800 617

Service & appel gratuits









Sartel THD,





Pourquoi élaguer ?

Avant le déploiement :

L'élagage constitue un véritable enjeu pour le déploiement de la fibre optique sur l'ensemble du territoire. La fibre optique suit en majorité le cheminement du réseau aérien existant (électricité ou télécommunication) et les plantations, souvent trop proches des supports, gênent la mise en place des câbles et risquent de bloquer les trayaux.

Après le déploiement :

Les plantations situées à proximité du réseau fibre optique aérien doivent être entretenues et surveillées. En cas de frottement ou de chutes de branches, le câble optique peut être coupé ou détérioré, provoquant un mauvais fonctionnement voire une interruption des services (téléphonie, internet, télévision, vidéo surveillance, télé médecine, etc...) pour un ensemble d'utilisateurs particuliers ou professionnels.

Rôle et responsabilité

Pour le propriétaire du terrain :

- Il a la responsabilité de l'entretien de l'ensemble de la végétation plantée sur sa propriété (domaine privé). Il doit vérifier et réaliser les travaux d'élagage nécessaires pour que ses plantations soient à bonne distance des lignes aériennes de télécommunications selon la règlementation et les normes de sécurité en vigueur.
- En cas de rupture du câble fibre optique, due à une branche tombée, le propriétaire du terrain sera astreint financièrement à payer les réparations qui s'en suivront.

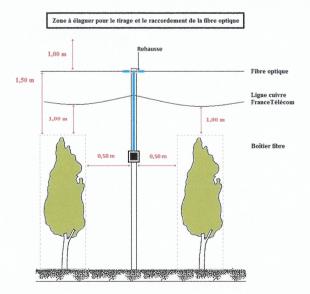
Pour le Maire :

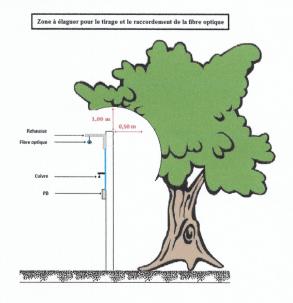
• A la demande de l'opérateur du réseau d'initiative public, le Maire peut transmettre au propriétaire du terrain, dans le cadre de ses pouvoirs de police, une mise en demeure de procéder aux travaux d'élagage si ce dernier est défaillant.

Les règles d'élagage

Les poteaux et les lignes aériennes de télécommunication doivent être complètement dégagés de toute végétation :

au minimum à 1m au-dessus du sommet et à 50 cm sur le côté.





Les liens utiles

Réseau aérien de télécommunication (fibre optique) => consulter La Fibre arrive chez vous : www.lafibrearrivechezvous.fr Réseau aérien de télécommunication (cuivre) => consulter Orange : www.orange.com Réseau aérien d'électricité => consulter Enedis : www.enedis.fr

Règlementation en vigueur => consulter l'AMF et la note du 6 mars 2018 : www.amf-asso.fr

